

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	70 (1941)
Heft:	10
Rubrik:	Pour les fêtes patriotiques du 1er août

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pour les fêtes patriotiques du 1^{er} août

Nos instituteurs et directeurs de chant qui se soucient de donner cette année-ci de l'éclat aux fêtes patriotiques du 650^{me} anniversaire de la Confédération, et spécialement à la manifestation du 1^{er} août, apprendront avec plaisir, croyons-nous, qu'ils peuvent se procurer diverses pièces ou mises en scène pouvant leur être utiles en l'occurrence. Le soussigné se met à leur disposition pour leur fournir tous les renseignements et documents concernant ce qui suit.

M. Jo Bæriswyl, de Genève, le metteur en scène si connu, prépare avec les enfants de Genève une mise en scène intitulée *La landsgemeinde des écoliers*. Elle comporte des chœurs parlés, quelques chants connus et la possibilité d'une fanfare facultative. Pièce pleine de vie, de couleur et d'à-propos.

Pour les enfants des écoles, M. Simonet, instituteur à St-Martin, a écrit une *Evocation patriotique* très bien menée, d'un style à la fois simple et relevé et s'adaptant admirablement au canton de Fribourg. Il y a beaucoup de chants ; tous sont plus ou moins connus. On y peut ajouter des chœurs d'hommes. La chose est prévue pour le plein air, près du feu du 1^{er} août.

Rappelons que dans le N° 4, du 1^{er} mars 1941, du *Bulletin pédagogique*, il a paru, sous la signature de André-Philippe D., une évocation patriotique dont le titre est *Ma patrie*. Celle-ci contient beaucoup de chants tirés des manuels officiels et encadrés d'un joli texte assez bref.

Notre auteur, Sr Jean-Baptiste, religieuse ursuline, qui nous a fourni déjà tant de belles strophes, de beaux poèmes, de chœurs parlés et d'articles de tous genres, s'est, à notre désir, mise à la tâche et a écrit un jeu scolaire : *Enfants de Suisse*. Deux tableaux : enfants d'autrefois, enfants d'aujourd'hui. Les chants sont tirés de *L'écolier chanteur*. Il y a notamment, à la fin de ce jeu, un dialogue entre deux groupes : les laboureurs et les pèlerins, représentant le travail et la prière, qui est spécialement réussi. Le soussigné a écrit en patois une pièce pour garçons, avec quatre ou cinq chants, paroles et musique nouvelles. C'est *Di bouébo manifè* (Des garçons avisés). Il n'y a pas de rôle d'hommes.

Pour les écoles supérieures de filles, pensionnats et groupements de jeunes filles, M^{me} Anna Meyer, à Fribourg, a écrit, en très beaux alexandrins, une pièce de belle envergure : *Notre Suisse*. Elle peut se jouer en salle de théâtre ou en plein air. Elle comporte de nombreux rôles faciles à rendre. Le souffle y est élevé et la pièce s'adapte admirablement aux circonstances de cette année.

La Ville de Fribourg célébrera son 1^{er} août d'une façon très festive, avec chants et figuration scénique, le tout relié par un coryphée parlant et chantant au micro. Cinq moments composent cette *Cérémonie du 1^{er} août 1941* : 1. Au Grütli ; 2. Morat-Stans ; 3. La maison suisse ; 4. Suisses à l'étranger ; 5. 1^{er} août 1941. Une adaptation est préparée pour n'importe quel milieu fribourgeois. Les chœurs d'hommes, chœurs mixtes ou d'enfants sont tous connus. Les accompagnements instrumentaux existent pour quelques-uns ; certaines pièces de fanfare prévues peuvent être remplacées par d'autres.

Ajoutons qu'il a été fait un tirage spécial du chœur d'hommes : *Cloches du 1^{er} août*, tiré de *Nos chansons*. De même du chœur final du festival *Mon pays : Notre Suisse*, pour chœur d'hommes, pour chœur mixte ou pour unisson avec fanfare. Ainsi du *Choral patriotique*. On peut aussi se procurer le vieux chant de Guillaume Tell, le *Tellenlied*, pour quatre voix d'hommes.

Souhaitons que notre vibrant patriotisme fribourgeois trouve l'occasion de se manifester un peu partout et de belle façon, surtout parmi la jeunesse.

CHANOINE J. BOVET, maître de chapelle.